DANS LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
JE VOTE CGT



Dans notre région, nous sommes 357 606 salarié·es à travailler dans 114 199 entreprises de moins de 11 salarié·es. Sans notre travail, la société ne fonctionnerait pas.

Vous nous connaissez parce que vous venez nous voir dans nos permanences syndicales pour un conseil, un soutien, une action, une intervention auprès de votre employeur·se, vous sollicitez les militant·es de la CGT, mais aussi les défenseur·ses prud'hommes CGT, les conseiller·es du ou de la salarié·e pour vous assister en cas de procédure de licenciement, de rupture conventionnelle… **Ce sont des travailleur·ses syndiqué·es qui se mettent par solidarité à disposition des salarié·es.**

POUR LA DÉMOCRATIE SOCIALE

Dans cette élection, vous votez pour le syndicat le mieux à même de défendre les intérêts des salarié·es. Dans les Hauts-de-France, la CGT présente des candidat·es qui siégeront dans les commissions paritaires régionales interprofessionnelles, mais aussi de l'artisanat, des professions libérales, des particuliers employeurs comme des assistant·es maternel·les.

La CGT présente des candidates et candidats de très petites entreprises pour les commissions paritaires, même si nous pensons que ces instances régionales sont insuffisantes à la fois par manque de proximité, de moyens et d'outils pour prévenir les conflits au sein des entreprises et mettre en place des activités sociales et culturelles.

Cet éloignement et ce manque de moyens et de capacités d'intervention, nous le vivons déjà au quotidien, par exemple sur la médecine du travail, l'inspection du travail ou même la statistique du ministère du Travail.

VOUS CONNAISSEZ LA CGT ET SA DÉTERMINATION À DÉFENDRE TOU·TES LES SALARIÉ·ES.

La CGT, ce sont des travailleuses et des travailleurs, comme vous, qui se rassemblent dans un syndicat au sein d'une entreprise ou un territoire pour défendre vos droits et agir au quotidien en proximité. Alors que nos droits collectifs comme le Code du travail ou nos conventions collectives sont remis en cause par le patronat et le gouvernement qui s'attaquent également à la protection sociale et aux services publics, le vote CGT est une expression forte de rejet de cette politique.

La quasi-totalité des salarié·es étaient opposé·es à la retraite à 64 ans. Le gouvernement est passé en force et n'a pas écouté le monde du travail. Le vote CGT est également un moyen de réaffirmer notre opposition à cette réforme injuste et injustifiée.

la cgt SALARIÉ·E·S DES TPE

JE VOTE CGT

25 novembre au 9 décembre 2024

5 RAISONS DE VOTER CGT

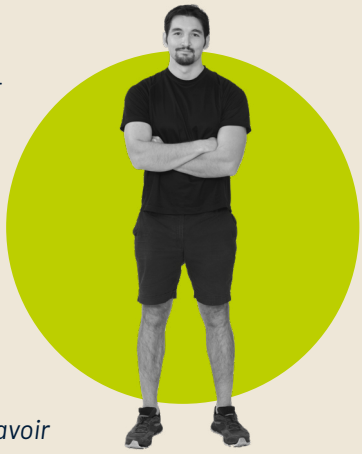
1 **Pour donner du rapport de force au monde du travail** face au gouvernement, au grand patronat, aux profiteur·ses.

2 **Pour peser dans les négociations,** notamment des conventions collectives qui s'appliquent dans votre entreprise.

3 **Pour peser sur la représentativité globale des syndicats** au niveau national pour les négociations et le conseil des Prud'hommes.

4 **Pour soutenir les positions de la CGT, à commencer par l'augmentation des salaires** et leur indexation sur l'inflation, la reconnaissance des qualifications et l'éradication des emplois précaires, le retour à la retraite à 60 ans à taux plein, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et une autre organisation du travail, plus respectueuse de celles et ceux qui travaillent.

5 **Pour le droit à des activités sociales et culturelles** décidées par des instances représentatives et financées par les employeur·ses, comme c'est le cas pour les grandes entreprises.



« Je suis éducateur sportif au sein d'une association. En tant que salarié d'une petite entreprise je sais ce que ça fait de ne pas avoir de représentant·e du personnel pour défendre ses droits.

C'est pourquoi je suis à la CGT : c'est un outil essentiel pour les employé·es comme nous afin de connaître nos droits, de défendre nos intérêts et d'améliorer nos conditions de travail.

En tant qu'animateur sportif, je comprends l'importance de créer un environnement de travail sûr et équitable pour toutes et tous.

De plus, la CGT revendique le fait de pouvoir bénéficier des œuvres sociales culturelles et sportives, similaires à celles offertes dans les CSE des PME et grandes entreprises.

Ces avantages contribuent à notre bien-être global en tant qu'employé·es et renforcent notre engagement envers notre travail.

Ensemble, en votant CGT, nous pouvons faire entendre notre voix, défendre nos droits et créer un meilleur environnement de travail pour toutes et tous. »



la cgt SALARIÉ·E·S DES TPE

JE VOTE CGT



25 novembre au 9 décembre 2024